

- 7 JAN. 2021

**ARRIVÉE**

**D.D.T. de la Haute Marne  
Bureau Environnement ICPE  
89, rue Victoire de la Marne  
BP 42011  
52011 CHAUMONT**

Nos réf SYP/NEB  
ODC/CL/0002-21

Affaire suivie par Mme VERGIER

Tél 03.85.42.13.65  
Mail [odclignes@trapil.com](mailto:odclignes@trapil.com)

À l'attention de Mme Anne PIZMOHT

Objet : Projet éolien des Charmes  
Avis sur Autorisation Unique AU/052/22/12/2016/029  
Ligne : FOS / LANGRES  
Commune : CHOILLEY-DARDENAY (52)  
Dossier : 3713/LG

Champforgeuil, le - 6 JAN. 2021

Madame,

Nous accusons réception de votre courrier de demande d'avis sur autorisation unique d'exploiter le parc éolien des Charmes comprenant 9 aérogénérateurs et 2 postes de livraison.

Après examen du dossier, nous constatons que la distance d'éloignement de l'éolienne la plus proche (E1) est de 410m ; soit une distance comprise entre 1 à 4 fois la hauteur d'une éolienne (150m hauteur totale en bout de pale).

Il n'est pas prévu de construction de poste de livraison dans la zone d'emprise du pipeline (le plus proche à + d'1 km).

Les créations de voiries ou de chemins d'accès devront faire l'objet d'une demande de travaux.

Au vu des précisions apportées dans la synthèse de l'acceptabilité des risques (paragraphe II.3.3 de l'étude de dangers), nous donnons un avis favorable à ce projet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

Le chef du Réseau  
des Oléoducs de Défense Commune

**O. ORELLE**  
**P/O V. CALCAGNO**  
Adjoint Exploitation /HSE-lignes



Copies :  
Ministère de la Transition Ecologique /SNOI  
BPIA/ Mission de Contrôle des Oléoducs relevant de la Défense Nationale (M. MIAN)  
TRAPIL/DRPO  
TRAPIL/ODC/Région Centre